

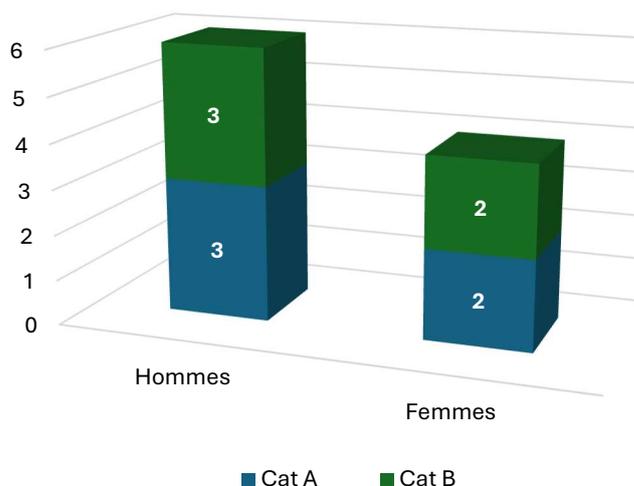
SOMME DES 10 RÉMUNÉRATIONS GENRÉES LES PLUS ÉLEVÉES EN 2024

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Sommes des 10 plus hautes rémunérations brutes en €uros	Nombres de femmes bénéficiaires *	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois **	Commentaires
249500489	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	2024	546 178,25	4	6	120	
249500489	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	2023	542 140,04	5	5	120	

*L'expérience des jeunes budgétaires sur les opérations de l'Etat, déjà soumis à une obligation similaire, montre que certains déclarants peuvent avoir moins de 10 salariés. C'est pour cette raison que le tableau inclut une colonne nombre d'hommes et une colonne nombre de femmes.

**La durée cumulée en nombre de mois correspond à la somme des durées d'activité des 10 personnes percevant les plus hautes rémunérations. Par exemple, si chacun a travaillé l'année entière, la durée cumulée vaudra $10 \times 12 = 120$ mois. Si parmi ces 10 personnes une a été rémunérée pour 8,5 mois, la somme vaudra $9 \times 12 + 8,5 = 116,5$ mois. Cette colonne fournira un élément d'explication aux variations annuelles, les rémunérations n'étant pas redressées de la durée d'activité.

Répartition genrée des 10 rémunérations les plus élevées en 2024

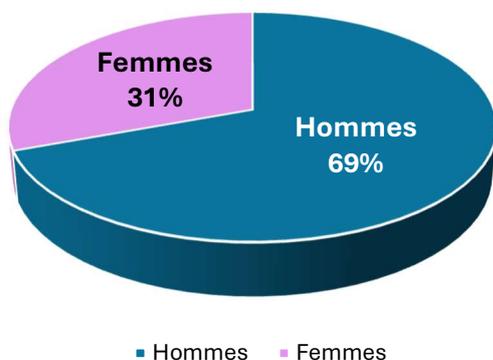


2024	Hommes	Femmes
Cat A	3	2
Cat B	3	2
Total	6	4

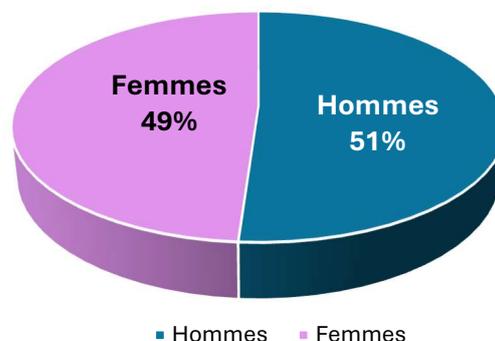
En 2024, les 10 emplois les mieux rémunérés de notre effectif sur les 34 agents permanents reflètent une politique de rémunération alignée sur les compétences et responsabilités, avec 5 agents de catégorie A (2 femmes et 3 hommes) et 5 agents de catégorie B (2 femmes et 3 hommes) représentant une rémunération brute annuelle de 546 178,25 €uros. Cette répartition souligne l'attribution des salaires les plus élevés aux postes exigeants, à plus hautes qualifications, responsabilités significatives et disponibilités, en adéquation avec l'engagement d'une rémunération équitable et au mérite.

Toutefois, la ventilation générée des 10 plus hautes rémunérations, avec 69 % d'hommes et 31 % de femmes, révèle un déséquilibre qu'il convient de mettre en perspective. Cette situation s'explique en partie par le fait que les deux emplois fonctionnels, qui concentrent les rémunérations les plus élevées, sont actuellement occupés par des hommes.

Répartition générée des montants des 10 plus hautes rémunérations en 2024



Répartition générée des montants des 10 plus hautes rémunérations en 2024 (hors emplois fonctionnels)



EMPLOIS FONCTIONNELS ET POSTES A RESPONSABILITÉS 2024

Les emplois fonctionnels occupés par des hommes et dont les nominations remontent à 2017 et 2021, n'ont pas évolué depuis le passage de l'EPCI dans une strate démographique supérieure, et aucune nouvelle nomination n'a eu lieu.

Aussi, afin de mieux refléter l'égalité dans l'accès aux responsabilités, il convient de souligner que, hors emplois fonctionnels, les postes à responsabilités sont aujourd'hui répartis de manière équilibrée entre 4 femmes (50 %) et 4 hommes (50 %), traduisant une dynamique de reconnaissance professionnelle fondée sur les compétences et l'expérience. Cette répartition équilibrée témoigne de l'attention portée par la collectivité à une représentation équitable dans les fonctions à enjeux, en cohérence avec les principes d'égalité professionnelle. Cette tendance conforte l'engagement de la collectivité, qui continuera d'être suivi et valorisé dans le cadre des évolutions futures.

Répartition générées des emplois fonctionnels et des postes à responsabilités en 2024

